



Se battre sur la base de la plateforme des 8, sans faiblir

Le 5 février 2009, la présidente du MEDEF demande, dans la journée, au cours de l'assemblée générale de son mouvement au théâtre Mogador à Paris, la suppression de la taxe professionnelle et de rendre plus faciles les licenciements.

Le 5 février 2009 au soir, le président de la République, qui n'a jamais rien refusé à ses véritables maîtres, annonce à la télévision qu'il va supprimer la taxe professionnelle.

Le moment est quand même singulier : une semaine plus tôt, deux millions et demi de salariés défilaient dans les rues des principales villes du pays pour protester contre les conséquences de sa politique, pour exiger une répartition plus juste des richesses produites et pour exiger la sauvegarde et le développement des services publics.

Le 4 février, le premier président de la cour des comptes, lors de la présentation de son rapport sur les finances publiques, demande que « *les ajustements structurels qui s'imposent dans l'administration* » soient faits. Il préconise de passer de « *6 milliards d'économie prévus à 50 milliards.* »

La taxe professionnelle est une des ressources principales des collectivités territoriales. Si leurs ressources se tarissent, ces collectivités, le voudraient-elles, ne pourraient pas maintenir le niveau de services publics qu'elles assurent. Sauf à augmenter sensiblement les impôts locaux, les plus injustes. La satisfaction de la demande du premier président de la cour des comptes serait catastrophique pour les services publics nationaux : surtout éducation et santé. Quand on constate que le niveau actuel de réduction budgétaire conduit à la suppression de dizaines de milliers de postes, M. Seguin demande ici de multiplier ces suppressions par plus de 8 !!!

Ces réponses du pouvoir à la journée d'action et de grève du 29 janvier montrent qu'il est absolument indispensable de construire une suite solide à cette journée.

René Mouriaux analyse comme un phénomène inédit depuis le 10 janvier 1966, une condition importante de réussite d'un mouvement social, la plateforme syndicale sur laquelle s'est construite la journée du 29 : « *C'est un programme de revendications larges porté dans l'unité syndicale. Il couvre le chômage, les salaires, l'emploi, les services publics... Cette fois, la participation des ouvriers fait que le mouvement est assez expressif de l'ensemble des inquiétudes et que le travailler plus pour gagner plus de Sarkozy n'a pas marché. Les services publics sont clairement situés.* »

Cette plateforme des 8 organisations est un socle dont la FSU défend la pérennité. Elle est la garantie du niveau des revendications et doit empêcher certaines organisations d'en rabattre.

Déjà, lors de la réunion de bilan du 2 février des organisations, FO, le pied sur le frein, a exigé l'emploi du terme « *déclaration intersyndicale* » à la place du rappel de la plateforme.

Même si Maryse Dumas, secrétaire confédérale de la CGT a dit le 4 février à Gérard Aschieri que son organisation *voulait y aller*, tout était joué d'avance le 2 au soir, et les grandes lignes avaient été tracées entre la CGT, la CFDT et FO.

La teneur de la « réponse » du président de la République à la journée du 29 aura sans doute dissipé les illusions que certaines organisations faisaient semblant d'avoir.

Ce qui compte maintenant, c'est la mobilisation des salariés.

Le développement de la crise sociale à la Guadeloupe, puis à la Martinique, l'organisation puissante de la grève et de l'expression des revendications dans ces départements, se conjuguent face au pouvoir avec le développement du mouvement de refus du décret Péresse dans le supérieur, du refus des conséquences de l'autonomie. S'y ajoute le développement de l'expression du refus de la réforme de la formation des maîtres telle qu'elle est présentée par le gouvernement.

Au pôle emploi, à la culture, dans toutes les administrations et services publics victimes de la RGPP, les mouvements de refus s'organisent.

Dans la santé et l'éducation nationale, des mouvements larges s'organisent. La tenue des CTP, la découverte des dotations horaires globales, doivent permettre la naissance et la convergence d'actions nombreuses dans les collèges et les lycées. Dans les lycées professionnels, les conséquences de la suppression du bac pro en 4 ans se font sentir et même les personnels dont les organisations syndicales ont signé le protocole d'accord avec cette mesure catastrophique se rebellent maintenant en constatant les premières conséquences concrètes.

Nous avons été à l'initiative, au niveau départemental, de l'invitation à discuter entre organisations syndicales de l'éducation nationale de la suite du mouvement. Cette réunion se tiendra mercredi à la FSU.

La CGT a lancé la même invitation au niveau interprofessionnel. Nous irons, sur les mêmes bases : plateforme des 8, organisation et convergence des luttes.

Dans un avenir immédiat, le Conseil Délibératif Fédéral Départemental doit, demain après-midi à Orthez, faire le point sur cette analyse, recenser et organiser des actions.

Mardi, à la demande du SNESup et grâce au succès des actions entreprises et menées par l'intersyndicale FSU depuis quelques jours, la journée est banalisée à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, pour permettre la poursuite de la discussion sur

- la réforme de la formation des maîtres,
- la modification du décret du 6 JUIN 1984 sur les carrières des enseignants chercheurs,
- les moyens attribués aux universités en 2009.

Ce même mardi est celui de la grande manifestation nationale de protestation et de revendications du supérieur. Voyez avec ces syndicats de quelle façon vous pouvez apporter votre participation à cette journée départementale.

Les jours qui viennent : réunion nationale demain, poursuite et élargissement des luttes un peu partout, risquent d'être décisifs pour la poursuite du mouvement. Les vacances scolaires ne seront pas un obstacle. Nous restons vigilants et actifs, dans l'unité.